

# **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 JANVIER 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quinze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents: Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Jean-François WALSHOFER, Laurence JACQUET, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Frédéric SAINZ, Marie DEHAN CARTEL, Florence CACHARD.

Absent ayant donné procuration :

Marc JOUREAU ayant donné pouvoir à Jacques JESSON.

Absente excusée :

Nathalie ARNOULD.

Secrétaire de séance : Stéphane MAYET.

Date de convocation : 10 janvier 2019.

Le Maire ouvre la séance à 20 heures 05 et clos cette séance aussitôt pour permettre aux spécialistes de santé d'exposer leur projet à l'ensemble des membres du conseil. Un débat s'en suit. Les membres du conseil municipal posent des questions sur ce projet et prennent toutes les informations nécessaires à leur prise de décision.

A 21 heures 45, le Maire déclare la séance ouverte.

## **N°2019-01 : Maison de santé pluridisciplinaire - extension**

Le Maire expose aux membres du conseil de l'intérêt et de l'opportunité d'extension de la future maison de santé pluridisciplinaire.

En effet, un collectif d'une vingtaine de spécialistes de santé souhaite implanter un centre de consultation pour répondre au besoin de leur patientèle spécifique. Ce projet nécessiterait une superficie de 500 m<sup>2</sup> pour être réalisé.

Les réunions préparatoires à ce dossier ont démontré tout l'intérêt de la synergie qui résulte de cette implantation entre ces spécialistes et l'ensemble des professions de santé de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Ce projet compléterait l'offre de la future maison de santé pluridisciplinaire actuellement en construction et qui est occupée en totalité.

Vu le terrain acquis depuis le 29 juin 2017,

Vu les fouilles réalisées entre le 26 mars 2018 et le 20 avril 2018 et la remise en état du terrain le 24 octobre 2018,

Considérant l'intérêt général d'un tel projet pour les habitants de Saint-Martin-sur-le-Pré et pour l'ensemble du bassin vie du territoire Châlonnais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- d'approuver le projet d'extension de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire pour une superficie de 500 m<sup>2</sup>,

- d'autoriser le Maire à trouver les financements auprès des institutions compétentes,
- d'autoriser le Maire à déposer des demandes de subventions auprès du représentant de l'Etat et de la Région Grand Est,
- de désigner un architecte pour cette extension en harmonie avec le bâtiment en cours de construction,
- d'autoriser le Maire à déposer un permis de construire,
- d'autoriser le Maire à signer tous documents liés à cette affaire.

### **Questions diverses.**

Pas de questions diverses.

**Prochain conseil le lundi 21 janvier 2019 à 20 heures.**

**Séance levée à 22 heures 30.**